

CONSEIL DE L'EUROPE - COUNCIL OF EUROPE

DIRECTION DE L'INFORMATION — DIRECTORATE OF INFORMATION



COE006708

IP/1009
PL/RS.
17/10/56.

L'INAUGURATION DU VITRAIL EUROPEEN.

C'est le dimanche 21 octobre, entre 10 heures 45 et midi, que sera inauguré le Vitrail Européen de la Cathédrale de Strasbourg.

La cérémonie qui se déroulera à la Cathédrale sera mi-civile, mi-religieuse. Ce ne sera pas une messe, le vénérable chapitre ayant accepté de modifier les horaires des offices du dimanche.

La Cathédrale sera accessible à tous, sauf dans les enceintes réservées aux personnalités et on est convaincu que de nombreux Strasbourgeois voudront assister à cet événement mémorable de la vie de la Cité : il marquera à la fois une étape importante des travaux de restauration de la Cathédrale et l'inscription pour l'histoire du souvenir des efforts d'union de l'Europe entrepris à Strasbourg.

Le Comité qui a pris l'initiative de la souscription européenne, présidé par M. Paul van Zeeland, ancien Premier Ministre de Belgique, fera face dans le chœur au Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts de France, M. Jacques Bordeneuve, entouré du jury qui a assisté le ministre dans le choix de l'oeuvre. L'artiste, M. Max Ingrand, sera également présent.

Dans la nef, après Mme Jacques-Camille Paris et sa famille et les autorités municipales et régionales, conduites par le Préfet, M. André-Marie Trémeaud, se trouveront les représentants des Ministres des Affaires Etrangères du Conseil de l'Europe, les Représentants permanents auprès du Conseil et les membres de l'Assemblée Consultative, conduits par leur Bureau. De l'autre côté, se trouveront, sous la présidence de M. René Mayer, Président de la C.E.C.A., les membres de la Haute Autorité, ceux du Conseil Spécial de Ministres, les membres de l'Assemblée parlementaire et ceux de la Cour de Justice de la C.E.C.A..